

Communiqué

Paris, le 19 juillet 2023

Levine Keszler conseille les fondateurs de JoKer Bike dans le cadre de leur levée de fonds *Seed*

Fondé en 2019 par Jordan Suchet et Kervin Castanhola, Joker Bike a développé un produit permettant de transformer tout vélo en vélo cargo.

JoKer Bike a ouvert son capital à l'industriel Ferriol-Matrat, situé dans la Loire, et à un *business angel* local qui apportent environ 375 K€. La levée de fonds est complétée par des financements non-dilutifs auprès de BPI France et d'un *pool* bancaire pour un montant total de 750 K€

Joker Bike a généré 300 K€ de revenus en 2022 grâce à une clientèle de constructeurs de vélo (60 %), intégrant l'installation des équipements directement dans leur chaîne industrielle, et de boutiques de vélos. La société envisage, grâce à cette levée de fonds, d'atteindre un chiffre d'affaire 1M€ en 2024 et vise désormais aussi les marchés étrangers, notamment les plus matures : les Pays-Bas, la Norvège et l'Allemagne. Elle travaille également à la conception de nouveaux équipements s'installant cette fois-ci à l'arrière des montures.

Conseil de JoKer Bike : Levine Keszler (**Benjamin Briand**)

A propos de Levine Keszler

Levine Keszler est un cabinet d'avocats spécialisé en *corporate* et en financement. Il a été fondé en 2018 par des avocats issus des plus grands cabinets d'affaires parisiens. Son activité est organisée autour de cinq pôles : fusions-acquisitions, *private equity*, *venture capital*, financement et restructuration, droit boursier et financier, immobilier et contentieux.

Pour plus d'information : www.levinekeszler.com

Contact presse

Nicolas de Courtivron

ndecourtivron@levinekeszler.com

Levine Keszler

11 rue Auber

75009 Paris

Tél : +33 1 83 62 08 56

www.levinekeszler.com